

①2

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 28.04.92.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 29.10.93 Bulletin 93/43.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Ce titre, n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'avis documentaire, ne comporte pas de rapport de recherche.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés : Certificat d'utilité résultant de la transformation de la demande de brevet déposée le 28.4.92 (Article 20 de la loi du 2.1.68 modifiée et article 42 du décret du 19.9.79 modifié)

⑦1 Demandeur(s) : MINOT Etienne — FR.

⑦2 Inventeur(s) : MINOT Etienne.

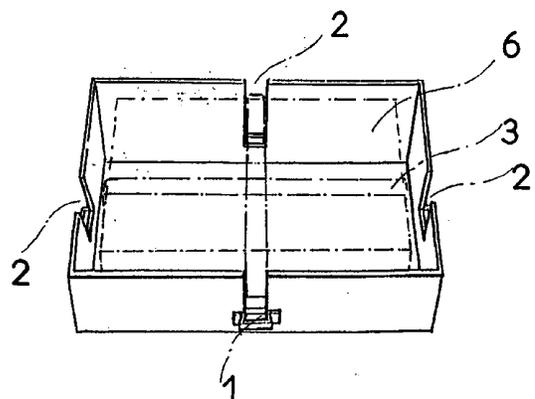
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire :

⑤4 Bac pour la collation d'objets, notamment de papier, journaux, destinés à être recyclés, et la confection de paquets.

⑤7 Le bac selon l'invention est destiné à collationner des objets, notamment de papiers et journaux destinés à être recyclés, et à confectionner des paquets. Il se caractérise essentiellement en ce que ses parois latérales sont pourvues de dispositifs (1; 2) permettant pendant le remplissage, le maintien des extrémités d'un lien (3) qui sert ensuite à la confection du paquet (6).

Ce bac est particulièrement destiné à collationner de vieux papiers, de vieux journaux et revues, et à confectionner des paquets directement recyclables.



Bac pour la collation d'objets, notamment de papiers, journaux, destinés à être recyclés, et la confection de paquets.

5 La présente invention concerne un bac pour la collation d'objets, notamment de papiers, journaux, revues destinés à être recyclés, et la confection de paquets.

 Les papiers, journaux et revues, en provenance des bureaux et des particuliers, et que l'on destine au
10 recyclage, doivent être collationnés, puis pour la commodité de manutention, être empilés et attachés.

 Les papiers, journaux et revues, sont collationnés en vrac ou dans des boîtes, pour être, quand la quantité le justifie, attachés par paquets .

15 Les employés des bureaux et les particuliers, utilisent actuellement des bacs en carton pour collationner ces papiers. Si l'on peut placer préalablement dans ces bacs, des liens constitués de bandes perpendiculaires et dont on
20 laisse dépasser les extrémités à l'extérieur des bacs, pour ensuite les rabattre et les solidariser afin de constituer les paquets, l'expérience montre que c'est une opération délicate. En effet, si les extrémités de ces bandes ne sont pas maintenues et protégées pendant tout le temps que dure la
25 collation, le dispositif dont sont pourvues les extrémités du lien, et permettant de les attacher entre elles risque d'être dégradé, et de ne plus être opérationnel. De plus, les extrémités des liens qui pendent de chaque côté des bacs, ne sont pas très esthétiques.

 La présente invention se propose plus
30 particulièrement de remédier à ces inconvénients et, pour ce faire, elle a pour objet un bac, pour la collation d'objets, et la confection de paquets, qui se caractérise en ce que les parois latérales de ce bac sont pourvues de dispositifs destinés à maintenir les extrémités des liens.

Grâce à cette disposition, il suffit de déposer le lien au fond du bac, et de placer les extrémités du lien dans les dispositifs, pour la durée de la collation. Lorsque la hauteur des objets collationnés, est considérée
5 suffisante, il suffit d'extraire les extrémités du lien des dispositifs, et de solidariser entre elles les extrémités opposées du lien, pour confectionner le paquet . Le paquet peut ensuite être facilement extrait du bac, pour être recyclé. Le bac libéré est alors réutilisable.

10 Selon un mode particulier de l'invention, le dispositif de maintien des extrémités du lien, est un passant situé à l'extérieur et au milieu des parois latérales du bac.

Selon une autre caractéristique de l'invention,
15 le bac peut avantageusement comporter des rainures latérales, de préférence au dessus des passants. Ces rainures permettent une fixation des bandes entre elles, sur le côté des paquets, et évitent de devoir passer les extrémités du lien au dessus des parois du bac.

20 Plusieurs modes d'exécution de la présente invention seront décrits ci-après à titre d'exemples nullement limitatifs en référence aux dessins annexés dans lesquels:

- la figure 1 est une vue en perspective d'un bac
25 conforme à l'invention;

- la figure 2 est une vue en perspective d'un bac conforme à l'invention, un lien comportant deux bandes perpendiculaires l'une à l'autre étant représenté en traits mixtes à l'intérieur dudit bac;

30 - la figure 3 est une vue en perspective d'un bac conforme à l'invention, une pile de papiers étant représentée en traits mixtes à l'intérieur dudit bac;

- la figure 4 est une vue en perspective d'un bac conforme à l'invention, un paquet lié étant représenté en
35 traits mixtes à l'intérieur dudit bac;

Les bacs selon l'invention ont été mis au point pour faciliter la collation de papiers à recycler et la confection de paquets. Il va de soi qu'ils pourraient être utilisés pour la collation d'autres objets et la confection de tous types de paquets.

Les figures 1 à 4 représentent des bacs en carton conçus pour recevoir des liens constitués de bandes 4a, 4b perpendiculaires entre elles, et constituer des piles de papiers à recycler 5.

Plus précisément, les rainures 2 sont destinées à permettre le passage des extrémités 4a,4b ; 4c,4d du lien 3 et les passants 1 sont aptes à maintenir les extrémités du même lien.

Selon une variante non illustrée, les éléments de maintien des extrémités des liens, peuvent former pince.

Le bac peut être réalisé en matière plastique.

20

25

30

35

REVENDICATIONS

1) Bac pour la collation d'objets, notamment de papiers, de journaux et revues à recycler, et pour la
5 confection de paquets (6), caractérisé en ce que ces parois latérales sont pourvues de dispositifs (1) permettant de maintenir les extrémités d'un lien (3) pendant le chargement du bac et de faciliter la solidarisation des extrémités du lien (3) au moment de la confection du paquet (6).

10 2) Bac selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'au moins 2 parois latérales opposées sont pourvues à l'extérieur d'un dispositif (1) de maintien des extrémités d'un lien.

15 3) Bac selon les revendications 1 et 2, caractérisé en ce que les éléments de maintien des extrémités des liens sont des passants.

4) Bac selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les éléments de maintien des extrémités des liens forment pince .

20 5) Bac selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les éléments de maintien (1) des extrémités des liens sont surmontés d'une rainure (2) traversant la paroi .

25 6) Bac selon l'une quelconque des revendications, caractérisé en ce qu'il est réalisé en matière plastique .

7) Bac selon l'une quelconque des revendications, caractérisé en ce qu'il est réalisé en carton.

30

35

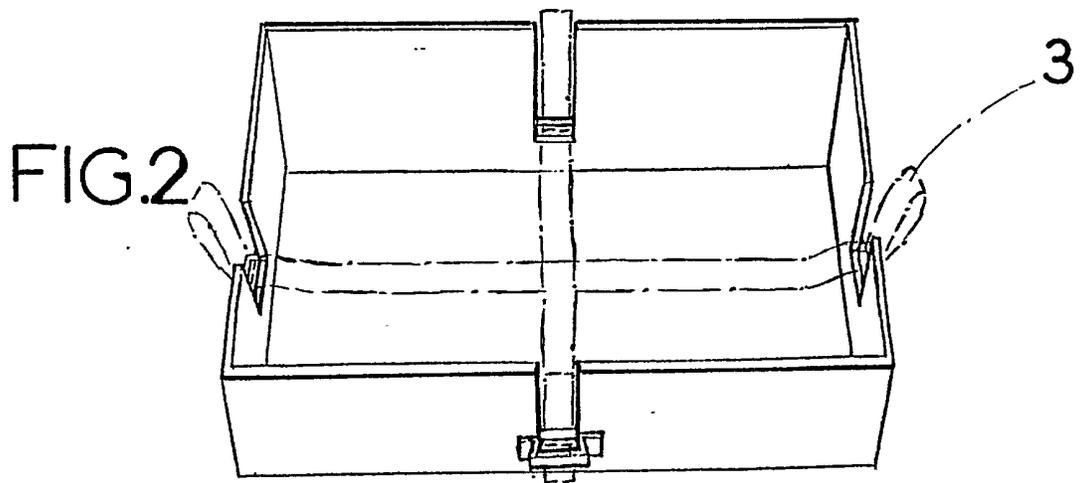
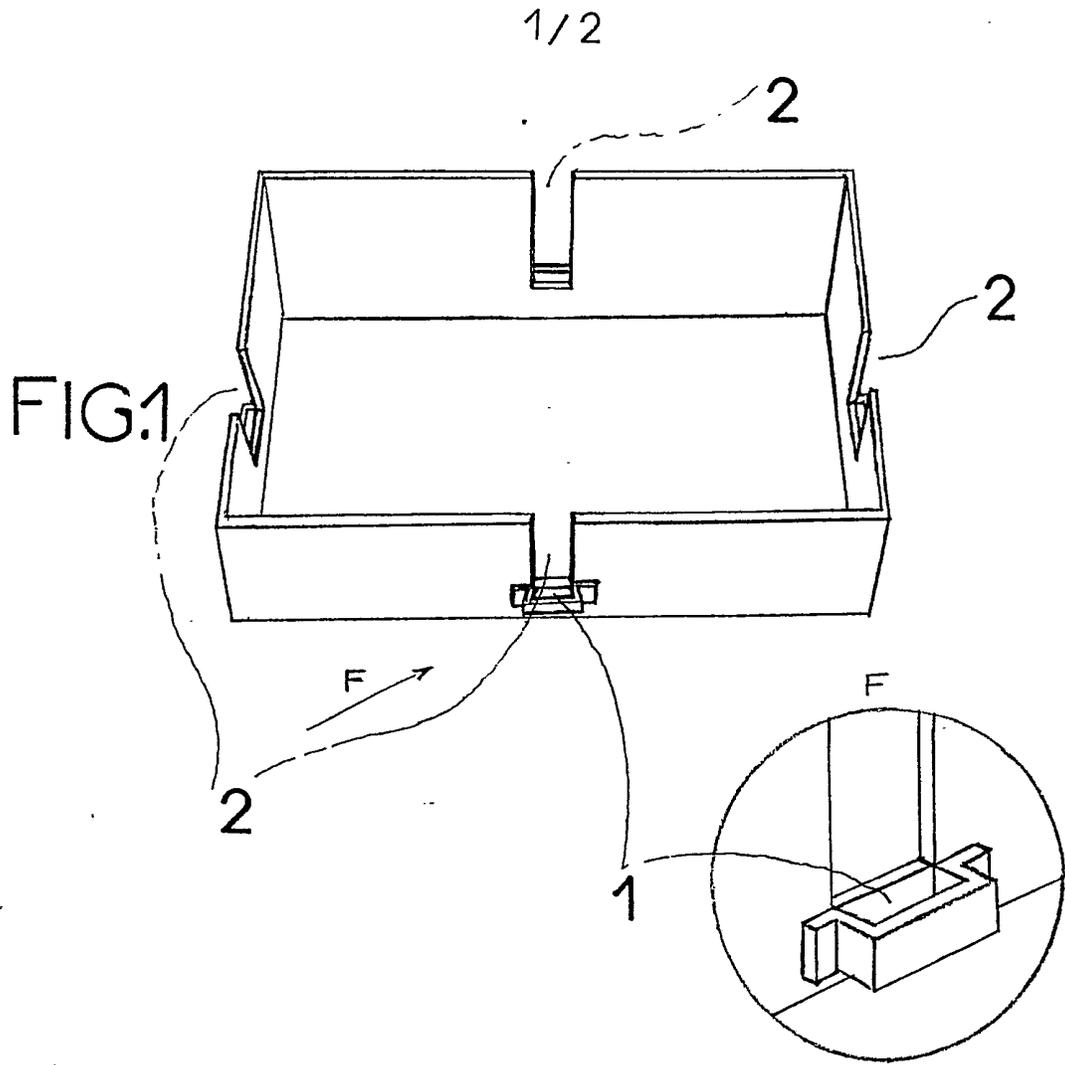


FIG.3

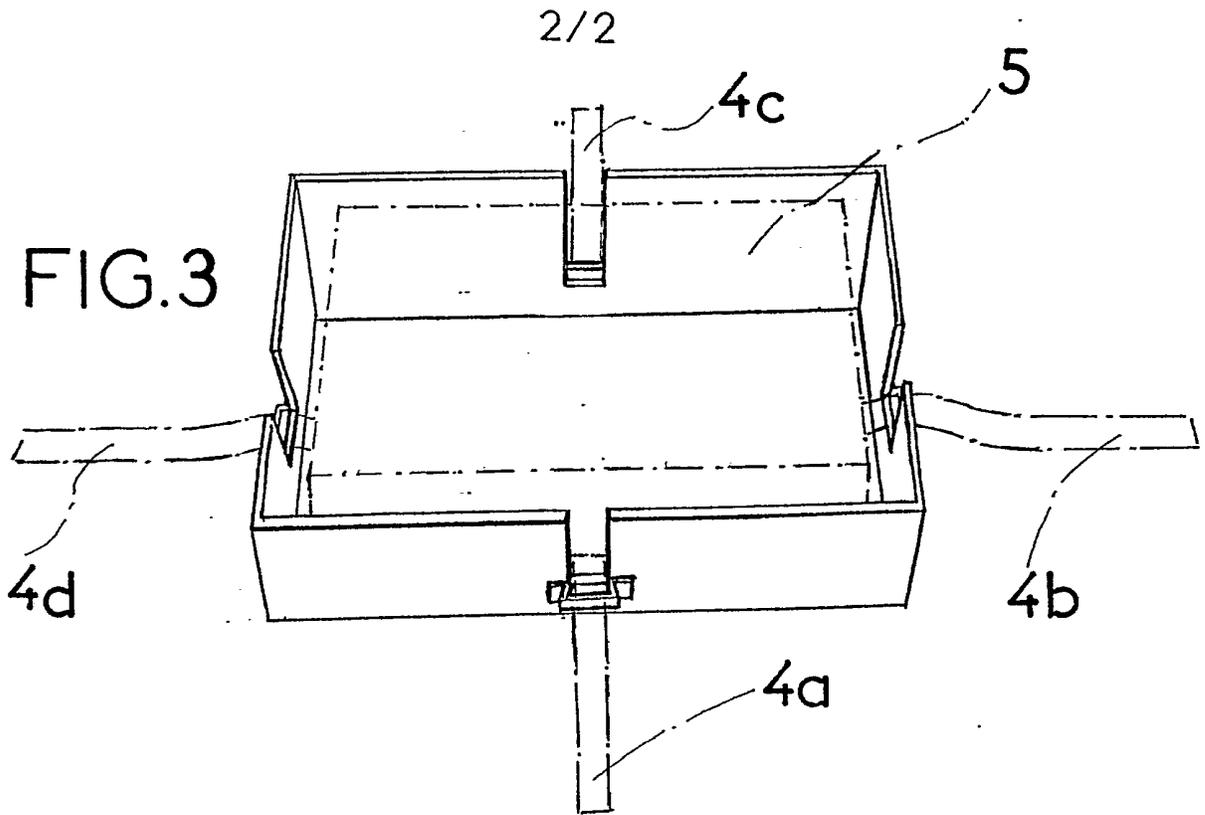


FIG.4

